

Réf: Dossier 387401

Avis de constitution

SOCIETE « COOL BUSINESS »

Siège Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY
ABATTA, Lot 448, Ilot 34

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/02/2025 , et enregistrés au CEPICI le 04/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COOL BUSINESS »

Objet : - MONNAIE ELECTRONIQUE ET DEVISE

- ASSURANCE TOUTES BRANCHES

- VENTE ET LOCATION DE VOITURE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, ABIDJAN COCODY
ABATTA, Lot 448, Ilot 34

Dirigeant(s) M COULIBALY LACINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01882 du 25/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12098/GTCA/RC/2025 du 25/02/2025

